Le territoire rhÃ´nalpin en manque d'eau

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
August 2021

Ã€ l'occasion de sa journÃ©e d'Ã©changes sur le partage de l'eau organisÃ©e Ã Lyon, l'agence de l'eau RhÃ´ne-MÃ©diterranÃ©e Corse a rÃ©uni prÃ¨s de 150 participants (collectivitÃ©s, reprÃ©sentants du monde agricole et Ã©conomique) pour faire le point sur la disponibilitÃ© en eau dans le nord du bassin RhÃ´ne-MÃ©diterranÃ©e et sur les stratÃ©gies adoptÃ©es pour gÃ©rer collectivement une ressource en tension. Des plans de gestion de la ressource en eau (PGRE) sont trÃ¨s largement engagÃ©s, en concertation avec tous les usagers de l'eau. Ils les incitent en prioritÃ© Ã Ã©conomiser l'eau. Il s'agit aujourd'hui de garder le cap de cette ambition commune.

Sur le territoire rhÃ´nalpin, les Ã©tudes rÃ©vÃ¨lent un manque d'eau d'environ 40 millions de mÃ¨tres cubes pour satisfaire l'ensemble des usages sur les bassins versants et laisser un dÃ©bit suffisant dans les riviÃ¨res pour prÃ©server la qualitÃ© de l'eau et la vie biologique. Plus des deux-tiers des bassins versants sont aussi en situation de dÃ©sÃ©quilibre en eau ou en Ã©quilibre fragile. Le changement climatique est Ã l'œuvre partout sur ce territoire : 7 nouveaux bassins versants, jusque-lÃ prÃ©servÃ©s, montrent les signaux d'une aggravation des tensions sur l'eau et pourraient d'ici 2022, s'ajouter aux 42 dÃ©jÃ en dÃ©ficit : Lange Oignin (Haut-Bugey), Avant-pays savoyard, Fier et Lac d'Annecy, Guiers Aiguebelette, Combe de Savoie, Isle CrÃ©mieu (IsÃ¨re), RiviÃ¨res du Beaujolais.Â Incontestablement, le changement climatique va accroÃ®tre les tensions sur l'eau. Ã€ l'horizon 2050-2070, le dÃ©bit moyen des principales riviÃ¨res de France devrait diminuer d'au moins 10 Ã 40 % ; celui du fleuve RhÃ´ne risque de subir une baisse de 40 % d'ici Ã la fin du siÃ¨cle. La stratÃ©gie et les mesures Ã prendre sont connues et dÃ©jÃ engagÃ©es dans des plans de gestion de la ressource en eau (PGRE), qui deviennent progressivement des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) en application des dÃ©cisions nationales prises dans le cadre des Assises de l'eau. Construits en concertation entre l'ensemble des usagers du territoire, ces projets de territoire visent Ã garantir un partage Ã©quilibrÃ© entre les besoins des diffÃ©rents usages (eau potable, irrigation, industrie...) tout en laissant un volume d'eau suffisant dans les riviÃ¨res et les nappes pour leur bon fonctionnement et leur bon Ã©quilibre. Des rÃ¨gles de partage de l'eau sont dÃ©finies, avec une rÃ©partition par usage et type d'usagers, et un programme d'actions mis en place. En RhÃ´ne-Alpes, 20 PGRE sont adoptÃ©s, 6 sont en cours d'Ã©laboration (SÃ©ran, Cance, Gier, Galaure, DrÃ´me des collines et Payre Lavezon) et 3 non encore engagÃ©s (MÃ©ouge Berre, Sud-Ouest LÃ©manique). En six ans, 5 millions de mÃ¨tres cubes ont Ã©tÃ© Ã©conomisÃ©s en RhÃ´ne-Alpes et 15 millions de mÃ¨tres cubes ont Ã©tÃ© substituÃ©s grÃ¢ce Ã des prÃ©lÃ¨vements dans des nappes ou des riviÃ¨res plus abondantes. La dynamique est donc lancÃ©e mais il reste essentiel de pouvoir rendre compte de la mise en œuvre effective des plans d'actions dÃ©finis, de constater leur efficacitÃ©, et de dÃ©velopper une vision prospective de l'Ã©volution de la ressource et des besoins dans le contexte du changement climatique.

Agence de l'eau RhÃ´ne-MÃ©diterranÃ©e Corse